



Certificat de Spécialisation

Accueil dans les Transports



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant devenir agent d'escale, agent des services aux clients ou agent d'accueil.



OBJECTIFS

Le titulaire d'un **Certificat de Spécialisation Accueil dans les Transports assure** l'accueil, l'information et l'orientation des voyageurs utilisant un ou plusieurs modes de transport. Il exerce son activité dans les gares ferroviaires et maritimes, les aéroports et les halls de réception. Il assure l'enregistrement des passagers, de leurs bagages et, éventuellement, de leur véhicule. Il organise et gère l'embarquement des voyageurs et veille à leur sécurité.



PROGRAMME

- > Anglais
- > Environnement dans les transports
- > Géographie touristique
- > Techniques professionnelles
- > Sécurité et sûreté
- > Techniques relationnelles (français et anglais)

Certificat de Spécialisation Accueil dans les Transports

DURÉE

- > 12 mois
- > 455 heures en centre de formation

PRÉREQUIS

- > Âge : 18 à 29 ans (au-delà pour les personnes reconnues RQTH)
- > Niveau B1 : Lilate, LTE, Linguaskill, Bright 5 Star
- > Titulaire du Baccalauréat

PÉDAGOGIE

- > En présentiel, alternance avec des semaines en entreprise et à l'AFMAÉ

DISPOSITIF D'ACCÈS

- > Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Évaluation en cours de formation et Épreuves ponctuelles (Éducation Nationale)

POURSUITE D'ÉTUDES

- > BTS Tourisme

Code RNCP : RNCP38225
Code diplôme : 46131101
Certificateur : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Date d'enregistrement : 08/11/2023



Plus d'infos
en vidéo

Renseignements et inscription : infoscandidature@afmae.fr

